

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préambule

ORTHOMASTER est un organisme de formation professionnelle (Numéro de déclaration d'activité : 44 67 06505 67) destinée aux professionnels de santé, qui porte sur le bon usage des Dispositifs Médicaux orthopédiques (orthèses et attelles de série) définis dans le Titre II de la Liste des Produits et des Prestations (LPP) de la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Son siège social est fixé au 10, rue Saint Florent - 67200 Strasbourg. ORTHOMASTER conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises ou intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national et à l'international.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre :
ORTHOMASTER, N° de siret : 880 068 408 00017, ci après dénommée « Le Vendeur ».

Et, toute personne physique ou morale qui passe commande sur le site internet du Vendeur, ci-après dénommée « l'Acheteur ».

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent dans le cadre de la vente en ligne de produits numériques proposés par le Vendeur. Les présentes conditions générales de vente détaillent l'ensemble des obligations des parties.

L'Acheteur est réputé les accepter sans réserve.

Le Vendeur et l'Acheteur conviennent que les présentes conditions générales de vente régissent exclusivement leur relation.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les conditions générales de vente, sous réserve d'en informer préalablement l'Acheteur.

Les présentes conditions générales de vente seront applicables dès leur mise en ligne.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute commande par l'Acheteur sur le site internet formation : www.orthomaster.fr ci-après dénommé « le Site ».

Article 1 – Intégralité

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, l'Acheteur est réputé les accepter sans réserve.

Si une condition de vente venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance dont les sociétés ont siège en France.

Article 2 – Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de produits et services numériques proposés par le Vendeur à l'Acheteur.

Toute commande passée en ligne vaut adhésion et acceptation pleine et entière aux présentes conditions générales de vente.

Article 3 – La commande

L'acheteur a la possibilité de passer sa commande en ligne, à partir du site.

L'Acheteur doit choisir l'offre qui lui convient puis cliquer sur le bouton de commande. Toute commande vaut acceptation des prix, des descriptions des services disponibles à la vente ainsi que des présentes conditions générales de vente.

Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte de l'acheteur, le Vendeur se réserve le droit de bloquer la commande de l'Acheteur jusqu'à la résolution du problème.

Pour toute question relative au suivi d'une commande, l'Acheteur doit contacter le Vendeur par le [formulaire de contact](#).

Article 4 – Signature électronique

Le règlement de la commande via le service Stripe ou Paypal vaudra preuve de l'accord de l'Acheteur conformément aux dispositions de la loi du 13 mars 2000 et vaudront :

- exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande,
- signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

En cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire ou de Paypal, l'Acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter le Vendeur par le [formulaire de contact](#).

Article 5 – Preuve de la transaction

Le paiement étant géré par le service Stripe ou Paypal, les notifications de ce service seront considérées comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

Article 6 – Informations sur les services

Les produits et services régis par les présentes conditions générales sont ceux qui figurent sur le site internet du Vendeur et qui sont indiqués comme vendus et livrés par le Vendeur.

Les services sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du Vendeur ne pourrait être engagée.

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable d'aucun problème lié ou survenu du fait de l'interprétation des produits et services vendus sur le site.

Le Vendeur se réserve le droit de retirer des produits et services de la vente à tout moment.

Article 7 – Prix

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande.

Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande. À aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

Si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales, venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente.

Article 8 – Mode de paiement

L'Acheteur passe commande en ligne. Le paiement est exigible à la date de la commande. Après avoir cliqué sur l'offre de son choix, l'Acheteur doit régler sa commande via Stripe ou Paypal. L'Acheteur peut donc commander en toute sécurité.

L'Acheteur garantit au Vendeur qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande. Le Vendeur se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement.

Le Vendeur se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un Acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Article 9 – Modalités de livraison

Une fois que le service Stripe ou Paypal aura reçu la confirmation du paiement par l'organisme bancaire du Vendeur, l'Acheteur sera automatiquement redirigé sur le site privé (www.orthomaster.fr)

L'Acheteur recevra également un email récapitulant ses identifiants de connexion au site privé suite à sa commande.

Article 10 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-20 du code de la consommation, l'Acheteur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours francs à compter de la validation de sa commande pour notifier au Vendeur par courrier recommandé, sans pénalité, sa rétractation et obtenir le remboursement des sommes versées.

Le Vendeur s'engage, à réception de cet email, à rembourser l'Acheteur par tout moyen dans un délai de 14 jours.

Le Vendeur peut être contacté par ce [formulaire de contact](#).

Article 11 – Force majeure

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension. La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

Article 12 – Non-validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 13 – Non-renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 14 – Titre

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un des quelconques des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Article 15 – Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français, à l'exclusion des dispositions de la Convention de Vienne. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité au Vendeur pour obtenir une solution amiable. A défaut, l'acheteur pourra engager une procédure devant le Tribunal de Commerce de Strasbourg.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Règlement intérieur en e-Learning (FOAD)

Article 1 :

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 à L. 6352-5 et R 6352-1 à R6352-15 du Code du travail

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Conformément à l'article L6352-4 du code du travail, ce règlement intérieur détermine :

- 1- Les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité ;
- 2- Les règles applicables en matière de discipline, notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que les droits de ceux-ci en cas de sanction ;

HYGIENE ET SECURITE

Article 2 :

Dans le cadre de la formation à distance, il est impératif de respecter les règles d'hygiène et de sécurité du lieu où est réalisée l'action de formation, notamment l'entreprise du stagiaire.

L'organisme de formation ne pourra être tenu pour responsable d'incidents ou d'accidents survenus à distance pendant les heures de formation et en particulier liées à l'utilisation des outils informatiques et internet.

DISCIPLINE GENERALE

Article 3 :

Dans le cadre de la formation à distance, il n'y a pas de mise à disposition de locaux. Les stagiaires dépendent alors du règlement intérieur de leur entreprise.

SANCTIONS

Article 4 :

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Tout agissement considéré comme fautif par l'organisme de formation fera l'objet d'un avertissement écrit par l'organisme de formation qui indiquera les mesures susceptibles d'être prises et pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet des sanctions suivantes :

- Désinscription immédiate de la formation
- Non délivrance de l'attestation de participation

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

GARANTIES DISCIPLINAIRES

Article 5 :

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé par écrit des griefs retenus contre lui.

Article 6 :

Lorsque l'organisme de formation envisage de prendre une sanction, il informe le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception en lui indiquant l'objet du grief.

Article 7 :

Avisé de cette saisine, le stagiaire devra en retour donner toutes les explications nécessaires. L'analyse de ses explications sera faite par les autorités compétentes de l'organisme de formation.

Article 8 :

Après analyse, une réponse écrite sera faite au stagiaire indiquant l'application ou non de la sanction.

Article 9 :

L'organisme de formation informe l'employeur et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

PUBLICITE DU REGLEMENT

Article 10 :

Un exemplaire du présent règlement est consultable sur le site www.orthomaster.fr dans la rubrique « Mentions légales ».

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2020

LÊ Guillaume – Fondateur de ORTHOMASTER